

STATISTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LA POPULATION ACTIVE

DONNÉES D'AOÛT 2026 (PUBLIÉES EN SEPTEMBRE 2026)

ÉLIGIBILITÉ POUR L'ASSURANCE-EMPLOI – DONNÉES DÉSAISONNALISÉES

Éligibilité pour l'assurance-emploi : À partir du 6 septembre 2026 jusqu'au 10 octobre 2026

Région d'assurance-emploi	Taux de chômage	Nombre minimum d'heures d'emploi assurables	Nombre de semaines de prestations régulières (en fonction du nombre minimum d'heures)
Fredericton-Moncton-Saint John	6,6 %	665	15
Madawaska-Charlotte	5,4 %	700	14
Restigouche-Albert	10,4 %	525	21

Si vous êtes un travailleur saisonnier, vous pourriez être admissible à 5 semaines supplémentaires de prestations

